

Communiqué de SUD éducation Pays de la Loire suite au groupe de travail « violences sexistes et sexuelles » du 30 juin 2023

À Nantes, le 10 novembre 2023

Le 30 juin 2023, lors d'un groupe de travail sur les violences sexistes et sexuelles au sein de l'Éducation nationale, une représentante de SUD éducation a subi un agissement sexiste de la part d'un représentant de l'autorité académique.

Ce groupe de travail, qui se déroulait en visio-conférence, émane de la formation spécialisée académique (F3SCT, ancien CHSCT), et réunit représentant-es de l'autorité académique, personnels de prévention et représentant-es des personnels (mandaté-es par leurs organisations syndicales). Il visait à amorcer la mise en œuvre de cellules d'écoute sur les violences sexistes et sexuelles dans l'Éducation nationale, obligatoires depuis une loi de 2018.

Alors que cela fait 5 ans que cette loi devrait être appliquée, notre représentante de SUD éducation a regretté le décalage entre la lenteur de cette mise en œuvre et la promptitude avec laquelle le rectorat met en place certaines consignes ministérielles. Elle a alors pris pour exemple le « Pacte enseignant », déjà en cours de mise en place en juin dernier, et cela avant même la parution d'un quelconque décret d'application.

C'est alors que le Directeur des Ressources Humaines (DRH) de l'Académie de Nantes a coupé la parole de notre représentante, l'empêchant ainsi de dérouler son propos. Malgré ses tentatives de poursuivre, doublées de l'intervention d'un autre membre de SUD éducation pour faire respecter cette prise de parole, Monsieur le DRH a continué de couvrir sa voix. Notre représentante à cette instance a donc subi un agissement sexiste au sein même d'un groupe de travail censé traiter des violences sexistes et sexuelles dans l'Éducation nationale.

SUD éducation condamne ces pratiques en tous lieux et à plus forte mesure lorsqu'elles interviennent dans le cadre institutionnel d'action contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

SUD éducation dénonce ces pratiques de silenciation de la parole des femmes et déplore que ce groupe de travail soit majoritairement piloté par des représentants hommes de l'autorité académique.

Par ailleurs, SUD éducation regrette que la personne référente académique des violences sexistes et sexuelles soit un homme et demande à ce que cette fonction soit attribuée à une femme.

Plus largement, SUD éducation dénonce l'inaction du rectorat de l'Académie de Nantes en matière de violences sexistes et sexuelles, en particulier en ce qui concerne l'absence d'application de la loi de 2018 depuis 5 ans.

Les syndicats locaux SUD éducation des Pays de la Loire (44, 49, 53, 72, 85)

